



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

deux-roues motorisés

Question écrite n° 97174

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'usage des deux-roues motorisés en France. Il est en effet difficile pour les forces de l'ordre de reconnaître les deux-roues et pièces non homologués. Ainsi par exemple un certain nombre circule illégalement sur la voie publique provoquant de fortes nuisances sonores. Aussi elle lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement pour remédier à cette situation qui peut parfois devenir gênante pour les riverains.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 97174

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 juillet 2016](#), page 6143

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)